Logo CFDT

[COVID-19] L’aggravation de la situation sanitaire exige un renforcement des mesures de protection et d’accompagnement

L’aggravation de la crise sanitaire met à nouveau sous tension notre système de santé et les professionnels qui y travaillent. Elle génère un climat d’inquiétude légitime auprès des citoyens.

La CFDT prend acte des mesures annoncées par le Président de la République hier soir. Le respect des mesures sanitaires qui peuvent permettre de limiter la circulation du virus et d’épargner des vies ou des atteintes graves à la santé s’impose à tous. C’est une question de responsabilité collective et individuelle, même si c’est avec regret que nos modes de vie et de travail se voient à nouveau impactés. Ces nouvelles règles vont avoir des conséquences très importantes, qu’on les regarde du point de vue des citoyens, des travailleurs ou des entreprises.

La CFDT demande un renforcement de l’accompagnement et de la sécurisation des travailleurs et des entreprises par :

- des protocoles sanitaires stricts et adaptés à la réalité du travail dans les entreprises,
- la reconnaissance de l’ensemble des travailleurs « de 2ème ligne » à nouveau particulièrement mobilisés et exposés,
- le développement du télétravail négocié avec les représentants des salariés,
- un renforcement du dialogue social pour s’appuyer sur l’intelligence collective dans ces nécessaires adaptations,
- des mesures de soutien pour maintenir l’emploi, le revenu et la protection sociale des travailleurs qu’ils soient salariés ou indépendants,
- des mesures de soutien sectoriel pour tous les secteurs dont l’activité sera entravée pas les nouvelles règles.
- la suppression des mesures punitives en direction des demandeurs d’emploi liées à la dernière réforme de l’assurance chômage.

La CFDT alerte également sur l’explosion de la pauvreté dénoncée par tous les acteurs associatifs. Elle prend acte de la mesure ponctuelle en direction des bénéficiaires du RSA et des APL. Elle maintient toutefois son appel à une hausse du RSA de 100 € et son élargissement aux jeunes de moins de 25 ans.
Les jeunes sont en effet particulièrement impactés par la crise économique comme par les mesures décidées hier. Nous leur devons des mesures exceptionnelles pour garantir leur insertion professionnelle et sociale.
La CFDT réclame à nouveau que le comité scientifique s’enrichisse d’une dimension sociale pour que l’impact sur notre cohésion sociale et les liens intergénérationnels soient systématiquement pris en compte.
La CFDT portera ses propositions auprès du gouvernement et du patronat dans le cadre des concertations sur le plan de relance.

Homme, tenue, covid-19, carte, vue frontale Photo gratuit
Documents
L’aggravation de la situation sanitaire exige un renforcement des mesures de protection et d’accompagnement